

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Haffide BOULAKRAS, directeur adjoint, chargé de l'intérim des fonctions de directeur de l'École nationale de la magistrature,

- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;
- VU l'arrêté de titularisation du 9 octobre 2024, de Madame Gloria AGBO, dans le grade d'attaché d'administration de l'État à compter du 1^{er} octobre 2024 ;
- VU l'arrêté du 7 octobre 2026 portant attribution de fonctions du directeur de l'École nationale de la magistrature,

déclare donner, à compter du 9 octobre 2026, délégation de signature à Madame Gloria AGBO, pour signer, de façon permanente, et dans son domaine de compétence :

- la validation dans l'outil Sirep@Net de tous les engagements juridiques, sans limitation de montant, résultant d'une décision validée par l'ordonnateur ;
- l'ensemble des documents permettant d'attester du service fait.
- les actes et pièces relatifs aux risques professionnels
- les actes relatifs aux accidents de travail et maladies professionnelles
- les plans de prévention
- les permis de feu

La présente délégation annule et remplace la délégation de signature du 29 mars 2024 accordée à Madame Gloria AGBO.

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2026,

LA MANDATAIRE,

Gloria AGBO



LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA
MAGISTRATURE PAR INTÉRIM

Haffide BOULAKRAS



Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et
Recherche, Secrétariat général
10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99
www.enm.justice.fr

Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles
spécialisées, Département international
8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21

